

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
**MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS**  
**WILAYA DE LAGHOUAT**  
**DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS**  
**AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC CAPACITE**  
**MINIMALE**

**N° : 07/2026**

- **CODE FISCAL NIF : 03 01 02 04 0 81**
- **INTITULE DE L'OPERATION : EQUIPEMENT DU COMPLEXE SPORTIF à AFLOU**
- **INTITULE DE L'OFFRE :**
  - ✓ **LOT N°1: Aquisition, montage et mise en marche des Equipements bureautiques, informatiques et ameublement.**
  - ✓ **LOT N°2: Aquisition, montage et mise en marche des Equipements Equipements sportif.**
  - ✓ **LOT N°3: Aquisition, montage et mise en marche des Equipements des équipements de maintenance.**

La Direction de la Jeunesse et des Sports de la wilaya de Laghouat lance un avis d'appel d'offres ouvert comme suite:

SITE	INTITULE DE CAHIER DE CHARGE	ENTREPRISE CONCERNEES DE CET OFFRE	CONDITION DE PARTICIPATION ET MODE D'ATTRIBUTION	LIEUX DE RETRAIT DES CAHIERS DES CHARGES	DELAIS	DEPOT	OUVERTURE
WILAYA DE LAGHOUAT	<p><b>LOT N°1:</b> Aquisition, montage et mise en marche Equipements bureautiques, informatiques et ameublement.</p> <p><b>LOT N°2:</b> Aquisition, montage et mise en marche Equipements sportif.</p> <p><b>LOT N°3:</b> Aquisition, montage et mise en marche des équipements de maintenance.</p>	<p>- Fabricants</p> <p>- Importateurs</p> <p>- Fournisseurs vent en gros.</p>	<p>Les soumissionnaires peuvent participer à tous les lots.</p> <p>-ils peuvent avoir un seul lot au maximum</p> <p>-l'attribution fera selon la faisabilité économique.</p>	<p>Siège de la direction de la jeunesse et des sports wilaya de Laghouat</p> <p>Cité oasis Nord</p> <p><b>LAGHOUAT</b></p>	15 jours	10H 00 mins	10 H 00 mins

Les entreprises intéressent par le présent Avis, peuvent retirer les cahier des charge comme indiquée ci-dessus.

L'offre est présentée sous enveloppe principale Scellée ne comportant aucune inscription extérieure autre que " Soumission à ne pas ouvrir" «Lots .....» Et L'adresse du Maître D'ouvrage.

En application des dispositions de l'article : 67 du décret présidentiel n°15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

1. Le dossier de candidature contient :

-La déclaration de candidature selon le modèle ci-joint.

-La déclaration de probité

-Les statuts pour les sociétés

-Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise

-Le certificat de qualification et de classification professionnelles.

-L'attestation de dépôt des comptes sociaux pour les sociétés commerciales dotées de la personnalité morale de droit algérien

-Le numéro d'identification fiscale (NIF) ; pour les soumissionnaires

-L'extrait du casier judiciaire du soumissionnaire

-le registre de commerce électronique

-Les bilans financiers (visé par les services des impôts)

-Les références bancaires

-Les moyens humains .

-Moyens matériels avec les pièces justificatives notamment les factures d'achat et les cartes grises

-Les attestations fiscales et d'organisme de sécurité (CNAS -CASNOS-CACOBATH- extrait de rôle et carte d'immatriculation fiscale)

2. L'offre technique contient :

-Une déclaration à souscrire ;

-Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : une mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du décret présidentiel 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public ;

-Une caution de soumission établie dans les conditions fixée à l'article 125 du décret suscite ;

-Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

3. L'offre financière contient

-La lettre de soumission ;

-Le bordereau des prix unitaires (BPU) ;

-Le détail quantitatif et estimatif (DQE) ;

En application des dispositions de l'article 69 du décret présidentiel n°15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics , Les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement de l'attributaire du marché public, qui doit les fournir dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la date de sa saisine, et, en tout état de cause, avant la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché. Si les documents précités ne sont pas remis dans le délai requis ou s'il s'avère après leur remise qu'ils comportent des informations non conformes à celles figurant dans la déclaration de candidature, l'offre concernée est écartée, et le service contractant reprend la procédure d'attribution du marché.

Application des dispositions de l'article 99 du décret présidentiel n°15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics ,Le service contracte est tenu de notifier le marché au soumissionnaire retenu , Avant l'expiration du délai de validité des offres. Dans le cas, où le service contracte n'est pas en mesure d'attribuer le marché et le notifier avant l'expiration du délai de validité des offres.

Le jour coïncident avec la date limite de dépôt des offres au siège de la direction de la jeunesse et des sports wilaya de Laghouat Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant

**NB:-** Le présent avis tien lieu d'invitation des soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis.

- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 105 jours.